

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 10 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 50 fr. - 6 Mois: 26 fr. - 3 Mois: 15 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAROLSON).
Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Adressez toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'EXCELSIOR
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
Adresses télégraphiques : EXCELS - PARIS

'TOMMY' LIT SON COURRIER DANS LA TRANCHÉE



L'arrivée du courrier est toujours attendue avec impatience par les soldats actuellement sur le front. Nos braves combattants sont toujours avides de nouvelles; aussi fait-on diligence pour les satisfaire. Voici, dans une tranchée de première ligne, un fantassin anglais lisant une lettre qui lui vient de l'autre côté du détroit et qui lui apporte les vœux de sa famille.

Poèmes des tranchées

Nous espérons, nous attendons tous un Victor Hugo. Et s'il en surgit plusieurs, nous ne dirons pas : ils sont trop. L'admirable serait qu'il en surgît un des tranchées. Avec quel enthousiasme nous lui ferions accueil !

Or, le hasard bienveillant me confie les vers d'un jeune poète qui est aussi un jeune soldat. Et brave, ardent, frémissant, chaleureux ! Il s'appelle Gabriel Imbert et il a fait jouer une pièce déjà au Théâtre de la Nature, dans un de ces théâtres de la nature que nous nous efforçons de multiplier, depuis quelques années, en dépit des étés grincheux, et dont la persistance témoignait bien de notre volonté acharnée d'héroïsme littéraire. Ce jeune soldat, ce jeune poète n'est pas encore Victor Hugo, mais il l'évoque par sa facilité verbale, par l'abondance de ses réels épiques et dramatiques plus encore que lyriques. C'est dans une « tranchée d'avant-postes » où son genou lui tient lieu de table, dit-il, qu'il donne carrière à sa verve. Il est bon d'entendre vibrer une âme généreuse.

M. Gabriel Imbert n'a point souci d'apprécier les événements :

J'appartiens, en effet, à l'armée humble et noire
Qu'il faut pour composer une page d'histoire.

Il ne voit rien et ne devine pas grand'chose des mouvements militaires, mais il est exalté de savoir pourquoi se bat la France provoquée par « Guillaume-Altila » :

La guerre d'aujourd'hui est une guerre sainte,
Nous y sommes partis sans colère et sans crainte,
Comme les chevaliers accomplissant un vœu ;
Mais c'est l'humanité maintenant qui « le veut » !

Et cette guerre n'est pas, à ses yeux, la guerre en dentelle, et les tableaux de bataille lui paraissent fort démodés. La guerre est horrible en soi et ne peut se justifier que par la noblesse de son objet. M. Gabriel Imbert nous donne de la bataille moderne une peinture d'un réalisme horrible. Mais il est fier de combattre dans cette horreur. Il va, hardiment, vers le but splendide. Et il proclame sa joie de défendre la France, car il aime tout ce qui représente la patrie française. La patrie il la chante avec une vigoureuse précision :

Ce n'est pas tous nos biens que l'étranger nous vole ;
C'est notre cœur, notre idéal ou notre idole ;
Le travail patient des générations
Qui forme lentement l'âme des nations.
Quand un tyran prend une terre, à l'âme anelonnée
De ce peuple il prétend substituer la sienne ;
Vous êtes citoyens il vous fera sujets.
Vous avez des éans, des rêves, des projets,
Il les étouffe, il vous assigne votre rôle
Dans le drame qu'il joue au monde, il vous enrôle.

Quant à lui, il est vaillant parce qu'il a compris le profil moral que l'humanité retirera du sacrifice que sa patrie lui demanda. Il a souffert de quitter ceux qu'il aime, « celle qu'il adore », mais il leur a dit, il leur dirait encore :

Mon abnégation se doit d'être complète,
La France ne demande pas que l'on se prête.

Il faut se donner à elle tout entier. Il s'est donné de grand cœur, acceptant pour elle « un chef », mais non pas « un maître », renonçant volontiers à un avenir d'amour et, peut-être, de gloire.

Néanmoins, dans la tranchée même, il pense à *Fausta*, une pièce qu'il lui jouer, aux autres pièces qu'il fera jouer demain. Et il a foi, il a foi dans cet « avenir d'amour et, peut-être, de gloire », parce que la France chérît les héros et ceux qui les chantent. Voilà pourquoi la France est immortelle. Voilà pourquoi :

les étoiles passeront
Sans que notre patrie ait une rille au front !

Les *Poèmes des Tranchées* de M. Gabriel Imbert seront publiés tôt ou tard, émondés un peu, élagués ici ou là, d'autant plus forts et drus. Et nous ne disons pas : « Courage ! » à ce jeune soldat si ferme et si clairvoyant, si compréhensif et si noble en sa vaillance, mais nous lui disons : « Courage, jeune poète ! Apportez-nous de grands souvenirs, des émotions profondes, un beau livre ! »

J. Ernest-Charles.

On redoute les émeutes à Constantinople

ATHÈNES, 4 janvier (*Dépêche de l'Information*). — Des informations de Constantinople signalent qu'une grande anxiété règne dans les milieux gouvernementaux. Le ministre de l'Intérieur redoute que des émeutes ne se produisent et il a adressé à la police l'ordre de les réprimer énergiquement.

Qui donc prêtera aux Turcs ?

AMSTERDAM, 4 janvier (*Dépêche Havas*). — Un télégramme de Constantinople, via Berlin, annonce que le gouvernement a soumis hier à la Chambre un projet d'emprunt de cinq millions de livres sterling à 0/0.

La Chambre a adopté un projet de loi prolongeant le moratorium jusqu'au 13 avril ; mais les débiteurs sont obligés de payer actuellement 5 0/0 de leurs dettes et 5 0/0 le 14 février.

Les Russes occupent huit communes de la Hongrie

PÉTROGRAD, 4 janvier (*Dépêche de l'Information*). — On annonce que les Russes occupent huit communes hongroises et que plusieurs divisions de l'armée autrichienne sont cernées dans les Karpates.

On prévoit que l'occupation par les Russes des régions de la Bukovine longeant la frontière roumaine aura un effet politique immédiat sur la situation générale.

L'invasion de la Bukovine

PÉTROGRAD, 4 janvier (*Dépêche Havas*). — Dans les cercles les mieux informés, on croit que la bataille des quatre rivières, comme on appelle les luttes qui se livrent sur la Bzoura, la Ilavka, la Pilitza et la Nida, est terminée.

Les Allemands et les Autrichiens n'ont pas seulement échoué dans leurs tentatives pour avancer contre la ligne russe nord-sud qui s'étend de la Vistule à Varsovie, Kielce et Pinchhoff, mais, par tout, ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

Il est vrai que leurs attaques continuent, mais on peut les considérer comme de simples efforts ayant pour objet de gagner du temps jusqu'à des opérations nouvelles.

Par l'occupation de Kremen, de Zeletin, de Seretz et de Padoutz, dans la Bukovine, sur la frontière roumaine, la Russie, non seulement tient le chemin de fer stratégique qui relie la Bukovine à la Galicie occidentale, mais encore elle se trouve à moins de cent milles des Hongrois par les bons défilés boisés des Karpates.

La population de la Bukovine, prise de panique, fuit sur le territoire de la Roumanie, où plus de 30,000 réfugiés ont déjà trouvé asile.

Les Autrichiens, cependant, évacuent la Bukovine.

Succès dans le Caucase.

PÉTROGRAD, 4 janvier (*Communiqué de l'état-major de l'armée du Caucase*). — Le 1^{er} janvier, dans la région de Sarykamysch, le combat a continué avec beaucoup d'acharnement, mais visiblement à notre avantage. L'ennemi se maintient cependant avec obstination. Au cours de ce combat, nous avons fait prisonnier le 50^e régiment d'infanterie presque au complet, avec son commandant et 15 officiers. Nous avons pris, en outre, 6 pièces d'artillerie de montagne et 14 mitrailleuses encore tout emballées.

Le nombre total des prisonniers turcs est de 5.000 soldats, 40 officiers et plusieurs médecins.

Le 2 janvier, le combat s'est poursuivi, nos troupes ont pris plusieurs positions turques, que nous occupons encore, nous nous sommes emparés de 3 mitrailleuses et de plus de 700 prisonniers.

Sur un autre point, un régiment du Caucase a bousculé à la baïonnette deux compagnies turques et s'est emparé de 4 pièces de montagne.

Bien que nos troupes opèrent dans des conditions exceptionnellement pénibles, par un froid rigoureux, dans une couche de neige profonde et à une altitude de plus de trois mille mètres, le moral des soldats reste bon et tous les corps engagés combattent avec ardeur.

Traîtrise allemande.

PÉTROGRAD, 4 janvier (*Dépêche Havas*). — On rapporte l'incident suivant qui montre bien la traîtrise des procédés allemands :

L'ennemi bombardait et attaquait sans cesse, depuis plusieurs jours et sans succès d'ailleurs, une position russe. Un soir, le feu des Allemands se ralentit graduellement, puis il cessa. Les Russes cessèrent également le feu.

Une heure après, dans le crépuscule, un cortège d'ambulanciers en uniforme russe, un prêtre russe à leur tête, portant une croix et suivi de plusieurs soldats tête nue, descendaient d'une petite colline située sur le flanc russe vers le champ de bataille.

Les Allemands ne tirèrent pas sur ce cortège qui était d'un mort russe à l'autre, le prêtre disant des prières, les ambulanciers transportant les cadavres.

Des Russes commencèrent à quitter leurs tranchées d'abord un à un, puis par groupes. Quand ils furent découverts, un feu terrible de mitrailleuse les attaqua de flanc. Le prêtre, les soldats, les ambulanciers étaient des Allemands déguisés.

Cadeaux français.

PÉTROGRAD, 4 janvier (*Dépêche Havas*). — M. Darcy, président de la Société Française de Bienfaisance, est parti sur le front pour distribuer aux soldats les cadeaux de Noël de la colonie française de Pétrograd.

Le gouverneur de Varsovie.

PÉTROGRAD, 4 janvier (*Dépêche de l'Information*). — Le prince Eugalytcheff est parti pour Varsovie prendre le poste de gouverneur général.

La situation s'aggrave à Durazzo

L'Italie interviendra-t-elle ?

ROME, 4 janvier (*Dépêche Havas*). — Le *Giornale d'Italia* dit que la situation dans les environs de Durazzo devient de plus en plus grave, car les insurgés sont décidés à occuper la ville, dont ils ne sont pas très éloignés. Cependant, des nouvelles très récentes parvenues ce soir au gouvernement italien excluraient, pour la ville, tout danger immédiat en raison de la force des partisans d'Essad pacha.

Les troupes de ce dernier, sous un commandement habile, résistent en effet énergiquement.

On répète encore toutefois que les bruits mis en circulation à Durazzo et ailleurs relativement à un débarquement prochain des matelots italiens ne doivent pas faire croire que le gouvernement de Rome soit décidé à prendre cette mesure. De tels bruits correspondent seulement à l'anxiété légitime des colonies italiennes et étrangères.

Une seule chose est sûre, c'est que le gouvernement italien est décidé à assurer la sûreté des colonies étrangères de Durazzo. Dans ce but, au cas où les insurgés réussiraient à attaquer de près la ville, un transport serait mis à la disposition de l'amiral Patris.

Le *Giornale d'Italia* remarque que cette nouvelle exclut implicitement l'idée d'un débarquement, puisqu'elle laisse entrevoir, en cas d'événement grave, la possibilité d'un embarquement sur les navires italiens de tous les sujets étrangers menacés.

Essad pacha serait en danger

ROME, 3 janvier. — Le *Giornale d'Italia* publie la dépêche suivante de Durazzo :

La bataille entre les troupes d'Essad pacha et les rebelles continue dans les environs de Durazzo avec violence ; et l'issue en est encore incertaine. Les rebelles sont en très grand nombre et disposent d'armes abondantes.

Le choc entre eux et les troupes d'Essad pacha sera certainement sanglant.

Essad pacha est venu à Durazzo pour conférer avec les membres du Sénat et les ministres étrangers, ainsi qu'avec d'autres notabilités, sur la meilleure organisation de la résistance et de la défense ; il repartira aussitôt après sur le front de bataille, à la tête des troupes qui lui sont fidèles, pour combattre les rebelles.

Le cuirassé *Sardegna* n'a pas quitté Durazzo ; sa présence rassure la population et les colonies étrangères, dont l'inquiétude était vive.

Il visite les tranchées

ROME, 4 janvier. — Une dépêche de Durazzo, 3 janvier, à l'*Idea Nazionale*, dit qu'Essad pacha, qui vient de rentrer à Durazzo, paraît fatigué.

On ne connaît pas, ajoute la dépêche, l'issue de la bataille engagée entre les troupes d'Essad et les rebelles ; cependant, depuis l'aube, on entend la fusillade vers Gbiak, ce qui signifierait que le combat se développe dans la direction de Durazzo, où existe l'état de siège. Il est impossible de se rendre sur le terrain de la bataille.

Essad pacha a visité les tranchées et les redoutes et il a donné ses ordres pour la défense de Durazzo.

Il proclame l'état de siège

ROME, 4 janvier. — Une dépêche de Durazzo, en date du 2, retardée en cours de transmission, annonce qu'à la suite d'un premier combat sur les hauteurs de Sasburil, les hommes d'Essad pacha ont dû se replier et que l'état de siège a été proclamé à Durazzo.

La protection italienne

ROME, 4 janvier. — A propos de la bataille engagée par les forces d'Essad pacha contre les rebelles, entre Tirana et Croja, la *Tribuna* écrit :

« Quoi qu'il puisse arriver, le gouvernement italien est décidé à garantir la sécurité de la colonie italienne et des colonies étrangères à Durazzo. »

Nich célèbre Noël

NICH, 4 janvier (*Dépêche Havas*). — A l'occasion des cérémonies orthodoxes de Noël, des prières solennelles ont été dites à la cathédrale de Nich pour les morts de l'armée serbe et des armées alliées. Les soldats français ont été l'objet d'une mention spéciale.

A cette cérémonie ont assisté les membres du gouvernement royal, ainsi que les ministres de la Triple Entente et les représentants des Etats balkaniques.

ÉLIXIR COMBIER

DÉLICIEUSE LIQUEUR (Saumur)

à PARIS, Rue St-Augustin, n° 22

La Presse française et étrangère

La guerre nouvelle

M. Camille Pelletan constate, dans la France de Bordeaux et du Sud-Ouest, que la guerre actuelle ressemble étrangement à celle que faisaient, dans l'antiquité, les soldats de César, combattant « avec la pelle et la pioche au moins autant qu'avec l'épée et le javalot ». Et il conclut :

Cette guerre dans les sables, qui semblerait devoir épargner les vies humaines, est dix fois plus meurtrière qu'aucune guerre ne le fut jamais. C'est par millions, chose sans exemple, qu'on compte les pertes de nos ennemis. Et si long que nous paraissent le temps, la Russie finira bien par mettre toutes ses masses en mouvement.

Ce n'est pas pour rien que l'ennemi, malgré toutes ses fanfaronnades et tous ses mensonges, voit l'avenir sous de sombres couleurs. Sachons l'attendre avec patience. Plus on réfléchit, plus on se persuade qu'il est à nous.

Les atrocités autrichiennes

M. Reiss, professeur à l'Université de Lausanne, et disciple de feu Bertillon, a fait une enquête des plus sérieuses sur les actes de barbarie dont les Austro-Hongrois se sont rendus coupables en Serbie. Le Progrès, de Lyon, écrit à ce propos :

On sait la haine implacable dont le gouvernement et l'état-major de Vienne poursuivaient la vaillante Serbie. Battus par ces Serbes qu'ils méprisaient, les Austro-Hongrois jurèrent de se venger. Les horreurs qu'ils ont commises, la rage au cœur, en se retirant, dépassent, suivant M. Reiss, tous les récits qui en ont été faits. M. Reiss a enregistré certains propos officiels d'où il résulte clairement que l'ordre avait été donné aux troupes impériales et royales de détruire systématiquement les villes et villages serbes, la population civile y comprise. Autrichiens, Croates n'obéirent que trop à ces ordres affreux. Des vieillards furent pendus, des enfants tués à coups de baïonnette, d'innocents paysans brûlés vifs. Quant au nombre de femmes violées après avoir été affamées, il est incalculable. Et tous ces témoignages, encore une fois, ont été scientifiquement établis.

Propagande allemande

Extrait d'une lettre adressée de Bâle au Petit Marseillais :

... Chaque jour arrivent à Bâle, provenant de Fribourg-en-Brisgau, de Berlin, de Leipzig, etc., d'énormes ballots de livres, de brochures et de journaux de circonstance, qui sont immédiatement mis en vente dans les librairies et les kiosques, ou bien criés dans la rue par des vendeurs dont le zèle est d'autant plus actif qu'il est stimulé par de larges remises. L'une de ces publications, l'Illustrierter Kriegskurier (le Courrier illustré de la guerre) — paraissant en quatre langues et à seize pages — est vendue un sou seulement, et le produit de la vente est laissé en totalité à ses nombreux distributeurs ; ce qui démontre clairement que ledit journal à images est édité aux frais de ceux qui ont un intérêt moral à sa propagation.

Les camps de concentration en Allemagne

M. Gustave Ador, qui dirige à Genève l'Agence des prisonniers de guerre fondée par lui, a fait à un rédacteur du Journal de Genève le récit du voyage qu'il a récemment accompli en Allemagne pour le compte de la Croix-Rouge. Nous en extrayons les lignes suivantes, relatives au traitement des prisonniers dans les camps de concentration :

Les grands camps de concentration à proximité de Berlin sont parfaitement organisés. Les baraquements sont bien construits, pourvus de doubles parois et convenablement chauffés. Entre les baraques, il y a de larges couloirs où l'on peut se promener. Au centre, est installée une cantine, où l'on vend des cigares, des vêtements chauds et quelques friandises. A vrai dire, les officiers n'ont pas beaucoup d'argent de poche. Les supérieurs touchent 100 mark par mois, les autres, 60 mark. Et ils ont à payer 45 mark pour leur pension. Les soldats ont l'avantage de pouvoir mieux s'occuper, en travaillant à différentes corvées ou à l'aménagement de leurs camps de concentration. Ils ont en général un air de santé.

L'organisation du pillage

La Gazette de Francfort fait cyniquement l'aveu suivant :

Les marchandises de différentes sortes saisies dans les pays ennemis sont en si grande quantité que la difficulté de savoir où les mettre augmente tous les jours. A la demande du ministre prussien de la Guerre, toutes les chambres de commerce ont été priées de donner tous les renseignements possibles relativement aux magasins, hangars, etc., qui pourraient servir à serrer temporairement les dépouilles. On propose de partager les marchandises à travers tous les pays d'empire, excepté dans les provinces de la Prusse orientale et occidentale et de Posen, dans les districts dont Breslau, Oppel, Dusseldorf, Cologne, Trèves et Aix-la-Chapelle sont les villes centrales, et en Alsace et en Lorraine.

La version allemande

d'après le "Times"

La visite du tsar aux armées russes.

Les Hamburger Nachrichten publient un long article sur la visite du tsar au front de ses armées. Il disent, entre autres choses :

Que vient-il faire, pour l'amour du Ciel ? Ce n'est pas un chef d'armée. Le seul et unique roi-soldat, qui se trouve en campagne avec ses guerriers comme commandant, est l'empereur Guillaume. Aucun chef des Etats qui luttent contre nous ne saurait lui être comparé à cet égard. Le roi George fit une fois une visite de quelques jours à ses Anglais, ses Hindous, ses Canadiens, ses Australiens, en France, déjeuna avec M. Poincaré et quelques ministres français, et se retira. M. Poincaré et quel guère martial. Quant au roi Albert, qui a perdu son pays, il doit sans doute se tenir près de ses troupes belges, car sans cela il ne saurait y avoir d'autre endroit sur la terre qu'il pût appeler sien. Cependant, ce n'est qu'un officier placé sous le commandement anglo-français, et on ne le considère plus digne de l'honneur de s'asseoir à la table des chefs de l'Angleterre et de la France.

La vigilance britannique.

La Tagliche Rundschau publie la « dépêche » suivante, datée de Londres, 28 décembre :

Tout le littoral oriental de l'Angleterre est gardé maintenant nuit et jour par une forte escadre de torpilleurs, dont la seule consigne est de croiser le long des côtes. La marine est en communication permanente par télégraphie sans fil avec la terre, et a des ordres d'annoncer même l'événement le plus insignifiant. Des postes téléphoniques sont établis sur tous les clochers du littoral. La plupart des tours seront également pourvues bientôt d'installations de télégraphie sans fil. On a encore averti la population de rester calme en cas de débarquement de troupes allemandes. De plus, on a fait appel à tous les hommes capables de porter des armes, et on leur a promis de ne pas les envoyer pour le moment sur le front en France, mais de les garder provisoirement en Angleterre pour la défense du territoire.

La clémence allemande en Belgique.

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie un long article officieux de Bruxelles, défendant les chefs allemands, non pas contre les crimes que tout le monde connaît, mais contre l'accusation d'indulgence excessive. On assure le public qu'en cherchant la reprise du commerce et en aidant les Belges à gagner leur pain et quelque argent, le gouvernement allemand n'a pas en vue d'être agréable à la Belgique, mais simplement « d'empêcher la famine et la maladie, derrière le front, de mettre en péril la sécurité et la vie de ses troupes ». On y ajoute, de propos délibéré, par la voie de l'organe gouvernemental, que c'est là la raison pour laquelle les pays neutres ont été encouragés à envoyer des vivres à la population qui souffre. Le journal continue :

Nous exigeons aujourd'hui de la Belgique un paiement de 600.000.000 de francs, à verser dans une année. Cette somme est jugée ridiculement faible par bien des gens ; mais, à vrai dire, elle représente la limite extrême de la capacité actuelle du pays, très éprouvé par la guerre. En effet, les pertes de la Belgique, par suite de la destruction, sont estimées, jusqu'à ce jour, à plus de 625.000.000 de francs, et nous devons ajouter à ce chiffre la contribution de guerre que nous lui avons déjà imposée.

Le découragement en Allemagne.

Le baron de Gayl, général commandant le dépôt du 7^e corps, adresse aux journaux du ressort de son corps d'armée la note suivante :

Que va apporter le nouvel an ? Personne ne le sait. Mais une chose est sûre, c'est que nous allons vaincre si nous continuons à résister et à avoir foi en notre droit aussi bien qu'en la force de notre glaive. Est-ce vrai que cette confiance commence à fléchir parfois ? Est-ce vrai que des pessimistes sont à l'œuvre, essayant de décourager le public autour d'eux et de diminuer sa confiance ? S'il en était ainsi, nous pourrions dire carrément que nous n'avons jamais eu de raison de douter un seul instant du résultat final. Il y a quarante-quatre ans, la guerre n'a pas duré moins de sept mois. Aujourd'hui, les circonstances dans lesquelles nous conduisons la lutte, le nombre des belligérants et l'extension des fronts ont augmenté démesurément, et nous sommes entourés d'ennemis de tous les côtés. Notre effort contre eux, avec l'aide apportée par nos alliés, progresse vraiment d'une manière avantageuse. Obéissant à la voix du besoin, nous avons pris la Belgique d'assaut. Nos troupes se sont établies d'une manière inébranlable en territoire ennemi, à l'ouest et à l'est. Nos navires sont la terreur de nos adversaires. Est-il possible qu'un de nous, qui restons derrière le front, à l'ombre de la paix, perde courage ? Que tout le monde fasse son devoir et contribue à fortifier notre armure ! Et alors nous commencerons la nouvelle année avec pleine confiance dans la justice de notre cause.

La région ainsi atteinte de pessimisme est celle de Coblenz.

EXCELSIOR rétribue selon la place qu'elles occupent les photographies d'actualité qui lui sont adressées immédiatement et sans aucun retard par ses lecteurs.

La Guerre anecdotique

La partie interrompue

Extrait d'une lettre de soldat publiée par le Petit Parisien :

Une de nos principales distractions dans les tranchées, c'est, comme vous le savez, de battre un peu les cartes. Protégés par de vigilantes sentinelles, nous nous livrons, à quelques pieds sous terre, à d'enragées parties de manille. On se croirait dans quelque café du Commerce, à l'heure de l'apéritif — n'était le décor un peu plus pittoresque ; les consommations ne sont pas variées : un quart de « jus » ; la table, c'est la terre nue, humide, et les chaises sont remplacées par les sacs ; mais, n'est-ce pas, à la guerre comme à la guerre ?

Ce matin-là, dans la tranchée voisine, on jouait ferme ; nous entendions distinctement les interjections des manilleurs : « Alout ! — Manillon coupé ! — Un pli pour moi ! — Je fais mes 45 ! etc., etc. » Mais si nos sentinelles nous mettaient à l'abri des surprises de l'ennemi, elles ne nous protégeaient pas des « marmites » qui éclataient autour de nous, au petit malheur, mais surtout dans la direction de la tranchée où le jeu était si ardent. Ce point était manifestement repéré par l'artillerie boche. Cette préférence ne troublait guère les joueurs. Nous-mêmes suivions avec intérêt les phases de la partie, plus étonnés par une « belle coupe » que par l'éclatement proche d'un obus.

Soudain, avec un vrombissement formidable, une « marmite » tombe sur la tranchée voisine ; un éclat atteint au front, le tuant net, un des manilleurs. On emporte rapidement le malheureux. Il y a une minute pénible. Puis, nous voyons un des occupants de notre tranchée ramper, s'approcher des trois joueurs restés là, allérrés, les cartes encore en main, et prendre le jeu de son camarade mort.

— Voulez-vous de moi comme quatrième ? demande-t-il bêtement.

Les autres, d'abord surpris, acquiescent d'un signe de tête.

— Eh bien ! continuons la partie ! dit l'autre en étudiant le jeu laissé par le mort.

Il nous tourne le dos ; nous voyons de loin les cartes qu'il a ramassées : l'une d'elles a une grosse tache rouge qui couvre presque entièrement la figurine... Que vous dire de plus ? Nous avons tous admiré cette impossibilité devant la mort.

Un brave

De l'Eclair de Nice :

Un vieux Nancéen, le lieutenant-colonel Royat, blessé les 16 et 18 août à Gravelotte et Rezonville, a fait, lors de la déclaration de guerre, des démarches auprès du ministre de la Guerre pour être autorisé à reprendre du service.

Son grand âge (soixante-dix ans) l'a fait écarter. Très vigoureux, ce vieux brave aux cheveux de neige s'est alors engagé comme soldat de 2^e classe au 145^e régiment d'infanterie et, de grade en grade, vient de parvenir à être sous-lieutenant. Celui qui porte à notre connaissance ce dernier résultat d'un geste digne de l'antiquité. Ajoute : « Si la guerre dure encore quelques mois, peut-être aura-t-on le spectacle unique de notre admirable ami ayant de nouveau parcouru les grades de la hiérarchie militaire et devenant colonel pour la deuxième fois. »

Une capture facile

Extrait d'une lettre du front adressée à un de nos confrères du Midi :

La première nuit que j'ai passée dans cette tranchée, je fus témoin d'une scène assez comique.

Un Boche, qui devait être saouli, était sorti de sa tranchée, puis, après avoir fait un petit tour, il était revenu ; malheureusement pour lui, il se trompa de tranchée.

J'étais réveillé et je causais avec une sentinelle quand mon képi fut soudain enlevé par une main invisible, et je vis une ombre descendre dans la tranchée.

Aussitôt, je fis craquer une allumette et j'aperçus mon bouillonne courché ayant dans une main une bouteille vide et de l'autre mon képi.

Voyant cela, je mets deux « poilus » pour surveiller mon homme et, le lendemain, on l'envoyait chercher fortune, sous bonne escorte, dans la ville de X...

Le salut du commandant

De la Guerre sociale :

A Vichy, dans l'allée centrale du parc où se pressent dans la « season » toutes les élégances, se promène, mélancolique, un soldat qui revient du front.

Les manches de sa capote pendent vides de bras.

Deux jeunes filles s'arrêtent à cette vision des déastres de la guerre. Elles ne peuvent empêcher que la stupeur ne se peigne sur leur visage. Et le brave sourit de leur émotion ; il passe, et la scène recommence cent fois, le soldat en est un peu guéri.

Survient un officier de tirailleurs, blessé, lui aussi, mais moins grièvement.

Il s'approche, et le soldat s'excuse : — Pardon, mon commandant, ces cochons-là, ils ne m'ont pas même laissé de quoi être poli ; ils m'ont enlevé les deux bras !

Une larme perle aux yeux du brave à trois poils qu'est le commandant.

— Pardon, pardon, c'est à nous, à nous tous, à vous rendre les honneurs.

Il rectifie la position et fait un long salut au simple soldat.

L'offensive des armées russes en Pologne



UN DIRIGEABLE EN RECONNAISSANCE



UN SERVICE RELIGIEUX AVANT BETHILLE



CADAVRES ABANDONNES PAR LES ALLEMANDS



UNE VOITURE DE RAVITAILLEMENT APPORTANT DES VETEMENTS



UN COSAQUE DE DOUZE ANS



LE POINT TERMINUS DE L'OFFENSIVE ALLEMANDE EN POLOGNE

En Pologne russe, les efforts allemands pour déboucher à l'est de la Bzoura continuent à échouer avec de cruelles pertes. Les Russes ont ramené une partie de leurs forces de la Bzoura et de la Rawka. L'offensive de nos alliés se poursuit donc avec succès. Les troupes du kaiser se trouvent aujourd'hui dans la nécessité de se retirer sur toute l'étendue de leur front.

LA GUERRE AERIENNE

Des avions français bombardent un hangar pour dirigeables

LONDRES, 4 janvier (Dépêche Havas). — Les journaux publient une dépêche d'Amsterdam annonçant que des aviateurs français ont survolé, samedi dernier, Bruxelles et ont jeté des bombes sur le champ de manœuvre d'Etterbeck où les Allemands construisaient un hangar pour leurs dirigeables.

Le bâtiment a été en partie détruit et plusieurs soldats allemands ont été tués.

Les Serbes abattent un Taube

NICH, 3 janvier (Dépêche Havas). — Hier, un aéroplane ennemi a survolé notre territoire dans la direction de Pozarevac et de G adiste; atteint par notre artillerie, il est tombé sur la rive autrichienne du Danube.

Leurs projets

AMSTERDAM, 4 janvier (Dépêche de l'Information). — Les Allemands construisent de nouveaux hangars de dirigeables entre Gand et Bruxelles et dans les environs d'Anvers, ce qui paraît indiquer qu'ils auraient toujours l'intention d'entreprendre au printemps une expédition aérienne.

Les vœux de la Roumanie

« L'unité nationale de tous les Roumains »

LONDRES, 4 janvier (Dépêche de l'Information). — On annonce de Bucarest que le Parlement roumain s'est ajourné jusqu'au 28 janvier. Le président de la Chambre a exprimé l'espoir que la nouvelle année apporterait le bonheur à la nation roumaine. Le chef de l'opposition, dans sa réponse au discours du président, a souhaité que la nouvelle année assure l'unité nationale de tous les Roumains.

La fin de la session a été marquée par des démonstrations enthousiastes.

Une manifestation franco-roumaine

Le gouvernement de Bucarest vient d'envoyer à Paris une mission composée de MM. G. Diamandy, député au Parlement, président de l'Amitié franco-roumaine, ancien président de la Société des Gens de Lettres; le docteur Jean Cantacuzène, professeur à la Faculté de Médecine de Bucarest; le docteur I. Costinesco, député au Parlement, médecin des hôpitaux.

Le Comité franco-roumain a tenu à recevoir les membres de cette mission et un dîner qui aura lieu sous la présidence de M. Paul Deschanel, samedi 9 janvier.

Fières paroles du général Garibaldi

En réponse aux sympathies qu'il avait exprimées au général Ricciotti Garibaldi, le président de la République a reçu le télégramme suivant :

Rome, le 4 janvier 1915, 9 h. 45.
A Monsieur Raymond Poincaré,
président de la République française
Elysée, Paris.

Ami convaincu et sincère de la glorieuse France qui a initié en 1793 la grande œuvre de rédemption humaine de laquelle aujourd'hui on écrit le dernier chapitre, mourir pour elle, c'est mourir pour la France, pour l'Italie, pour l'humanité. Je suis très orgueilleux que le premier de notre famille, mort sur un champ de bataille, ait trouvé sa destinée sur la terre si bien-aimée de la France et dans l'uniforme glorieux et honoré de l'armée française. Sûrement, la postérité visitant les champs de bataille de l'Argonne trouvera écrits par terre, avec le sang de Bruno et de ses compagnons, les noms entrelacés de France et d'Italie.

Quand le dis - Au revoir ! - à mes valeureux confrères à la fin de l'Année terrible, c'était avec la ferme conviction que la revanche victorieuse était bien sûre. Je suis bien heureux d'avoir vécu jusqu'aujourd'hui que ce jour s'approche. Un de mes enfants est tombé; eh bien ! il en reste cinq ! Et après eux, il reste encore le vieux chef de la 4^e brigade, et, avec lui, le cœur de l'Italie. Je vous remercie infiniment pour votre aimable dépêche.

RICCIOTTI GARIBALDI.

Vienne frappe ses généraux vaincus

AMSTERDAM, 4 janvier (Dépêche Havas). — Une dépêche de Vienne annonce que l'empereur a accepté la démission, pour raisons de santé, du général Ciborion von Frank, qui annonça l'occupation de Belgrade le 2 décembre dernier, ainsi que la démission du maréchal Arthur Przyborski, qui participa également aux opérations en Serbie.

AMSTERDAM, 4 janvier (Dépêche de l'Information). — Une dépêche de Vienne annonce que le général Poliorek, qui commandait les armées autrichiennes battues par les Serbes, se tient à la disposition des autorités militaires et passera probablement en conseil de guerre.

A L'ACADEMIE DES SCIENCES

Une allocution du nouveau président M. Edmond Perrier

Hier, à l'Académie des Sciences, après lecture du dépôt de plusieurs notes, M. Darboux, secrétaire perpétuel, annonça que M. Lorentz, associé hollandais de l'assemblée, avait envoyé la somme de 216 francs, montant d'une première collecte en faveur des œuvres de l'Institut. Puis M. Edmond Perrier prit possession du fauteuil présidentiel. Il prononça l'éloge de son prédécesseur, M. Appell, et conclut en ces termes :

- J'ose espérer que j'aurai à célébrer la grande victoire de nos admirables armées et l'établissement d'une paix définitive, au sein de laquelle une science généreuse et humaine pourra s'épanouir, apportant à tous, avec plus de bien-être matériel, une telle conscience de la valeur de la vie que la seule idée d'une guerre apparaîtra comme une infernale monstruosité.

M. le docteur Landouzy parla ensuite de pellicules gélatineuses qui remplaceraient avantageusement les clichés verres pour les examens radioscopiques, et M. souvler communiqua une étude de M. William Thomson, étudiant canadien, sur les tachyinales.

L'Académie se réunit alors en comité secret et distribua les deux prix Petit d'Origny, chacun d'une valeur de 10.000 francs entre les œuvres suivantes : Société des Amis des Sciences, 4.000 francs; Bulletin de l'Alliance française pour lutter contre la propagande allemande dans les pays neutres, 5.000 francs; soupes populaires du sixième arrondissement, 4.000 francs; ambulance de l'Ecole normale supérieure, 4.000 francs; Société de secours des étudiants, 1.000 francs; les œuvres d'Abbadia, 2.000 francs; le Vestiaire parisien, 1.000 francs; le Comité des blessés, 500 francs; de Gillet de papier, 500 francs.

La Belgique proteste contre les calomnies allemandes

La légation de Belgique communique aux journaux une note dans laquelle elle proteste contre les arguments imaginés par l'Allemagne pour excuser les crimes des hordes germaniques. Le gouvernement belge aurait armé les populations civiles et les aurait incitées à prendre part aux hostilités. La note officielle de la légation oppose des faits et des documents aux assertions allemandes : une fois de plus — ce ne sera pas la dernière — le Kaiser et ses ministres sont pris en flagrant délit de mensonge.

La chasse aux maisons allemandes

Voici la liste des maisons allemandes ou austro-hongroises placées sous séquestre par ordonnance de M. le président Monier, en date d'hier :

- Abicht, représentant de commerce, 3, rue des Abbesses (Legendre); Agostini, bois travaillé, 135, rue de Montreuil (Jaurès, buisseries); veuve Boiké, 83 bis, rue Lafayette (Coupa, buisseries); Besser, fourreur, 93 ter, boul. Exelmans (Coupa, buisseries); Bleichat et Cie, transports aériens, 42, rue du Louvre (Pons); Boihm, du Bob, fourrures, 29, rue de la Paix (Pons); Busch, 11, rue Notre-Dame-de-Nazareth (Polezzini); Cadura, 25, rue Belliard (Boug, buisseries); Caroten, photographe, 5, rue du Parc-Mousouris (Sédillon, buisseries); Doerfer, représentant en vins, 10, rue Marguerite (Aucher, buisseries); Esier frères, commission-représentation, 95, rue Denfert-Rochereau, 85, rue des Archives, et 19, av. d'Orléans (Leymarie, buisseries); Eibern, 27, rue George-Sand (Leymarie, buisseries); Krensdorf, directeur de la Société des Anciens Etablissements Bismarck, 23, avenue Mac-Mahon (Armand); Mme Feigal, dite Rivière (Deneux, buisseries); Mme Feyton, 10, rue Teulier, 30, rue de la Faisanderie (Deneux); Quebel, 35 bis, rue Jauréguis (Gaud); Mme Oudieb, 47, rue du Rocher (Deneux); Grosz (David), bijoutier, 50, faubourg du Temple (Léonassol, buisseries); Grodz, 7, rue de Belzunce (Coupa, buisseries); Grossens, 39, av. Hoche (Coupa); Helbing, 10, rue du 29-Juillet (Poyard, buisseries); Hellmann, 10, rue du 29-Juillet (Asselin, buisseries); Hinderscher, 5, rue Barrault (Montrez, buisseries); Janichen, appareils électriques, 24, rue Albouy (Lebrun, buisseries); veuve Geisenheimer, 8, rue de Phalsbourg (Deneux, buisseries); Kaustein, 85, av. Malakoff (Lebrun, buisseries); Koch, représentant de commerce, 76, av. de Bry, au Terreur (Lebrun); Luttermelk, personnellement et ses intérêts dans la Société Luttermelk et Kruger, commissionnaire en marchandises, 50, rue de Paradis (Pruvost); Liebmann, courtier en marchandises, 20 bis, rue de la Boétie (Mailhard, buisseries); Loyka, produits pharmaceutiques (Lebrun, buisseries); Mackenstein, 15, rue des Carmes (Mailhard, buisseries); Meissner, 8, rue des Baigeurs (Guiter, buisseries); Merzenich, photographe, 15, rue Marcel-Bloet, à Bois-Colombes (Guillet, buisseries); Meyer (Arma), 18, rue Octave-Feuillet (Guillet); Netter, électricien, 10, rue de Chateaudun (Davenne, buisseries); Mlle Philipson, villa Montmorency (Davenne); Proper, 31, rue Baillard (Poyard, buisseries); Boucheffes, propriétaire de la fabrique « Korfund », plaques isolantes, 25, rue du Laos (Gambier, buisseries); Richter, 120, rue des Moines (Braud, buisseries); Rosenfeld, fourrures, 17, rue Saint-Marc (Braud); Société des Etablissements Reichenbach, broderies-dentelles, 14, boul. Poissonnière (Bariller-Fouché); Schmatzer, banquier, 7, av. Jules-Jaïnai, et 10, rue de la Pépinière (Pruvost); Sarg, Sobn et Cie, parfumerie « Kalodout », 31, rue des Peiltes-Ecuries (Crages); Strauss, 15, rue Lafayette (Pruvost); Société Anonyme pour l'Exploitation du Matériel roulant, 11, rue de la Pépinière (David); Schouwald, fourreur, 37, rue Faidherbe (Braud); Schrempf, directeur de l'Hôtel de la Grande-Bretagne, 14, rue Caumartin (Archambault); buisseries; Schuster, 24 bis, rue Greuze (Archambault); Schmitz, personnellement et ses intérêts dans la Société Vendôme, banque, 16, place Vendôme (Raoul-Rousseau); Vinsk, 38, rue Ramey (Archambault); Welker, 20, rue Bonnet (Archambault).

D'autre part, M. Vacher a été nommé séquestre des intérêts allemands dans la Société Bosch frères, carrelages céramiques, 77, rue Lafayette; M. Laforge, séquestre des intérêts de diverses sociétés et maisons allemandes de tissus représentées par M. Epp, 24, rue Lafayette.

Dont acte. — Par ordonnance en date du 4 janvier, M. le président Monier a rapporté la mesure de séquestre prise contre Mme Schornstein, née Rubniovich, 68, rue La Boétie, de nationalité russe.

Morts au champ d'honneur

Le commandant Charles-Antoine Cussac, du 87^e d'infanterie.

Le chef de bataillon Bénard, du 1^{er} régiment du génie, tomba le 9 septembre en dirigeant, sous un feu violent de l'ennemi, des travaux de défense.

Les capitaines : Bastien, du 114^e d'infanterie; Paul Bernard, du 119^e d'infanterie; Jean Ducic, du 93^e d'infanterie; Georges Wambouge, du 210^e d'infanterie; Angelo Orsati, du 275^e d'infanterie; Henry Yardi, du 214^e d'infanterie.

Les lieutenants : René Dana, de l'artillerie; Louis Lemas, du 1^{er} tirailleurs; Fernand Daboussy, du 1^{er} régiment de zouaves; Xavier Médécin, du 111^e d'infanterie; Louis Daudémeac, du 110^e d'infanterie; Paul Barget, du 64^e d'infanterie; René Lucien, du 85^e d'infanterie; Georges Sandain, officier de 3^e classe du service de santé.

Les sous-lieutenants : Armand Chabrol, du 83^e d'infanterie; Paul-Raoul Théron, du 111^e d'infanterie; Pabbé Marica Michelon, du 121^e de ligne.

L'adjudant Xavier de Saboulin-Boliena, adjudant au 61^e d'infanterie.

Le sergent Jean Firrolemi, du 3^e zouaves; Roger Nogues, du 23^e d'infanterie; le comte Richard de Rugeat, du 146^e d'infanterie.

BLOC-NOTES

NOUVELLES DES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre, accompagnés du prince Henry, du prince George et de la princesse Marie, rentrent à Londres aujourd'hui. (New-York Herald.)

— Une grande chasse a été donnée à Aranjuez, en l'honneur de LL. MM. le roi et la reine d'Espagne. Le roi a tué 310 faisans. Les autres fauils étaient : le duc d'Arion, le duc de Bissona, le duc San Pedro de Galatino, le marquis de Viana, le marquis de la Mina, le marquis de Riscal, le comte de Macédo.

INFORMATIONS

— M. Raymond Blot, sous-lieutenant au 28^e régiment d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du jour pour sa brillante conduite aux combats de Lorvic et de Villers-François.

— M. Napoléon Campinchi, avocat, ancien président de l'Association des Étudiants, engagé volontaire, a été grièvement blessé. Il est soigné à l'hôpital Duvauzel, à Amiens.

NAISSANCES

— Mme Camille Ross, née Gibson, a mis au monde une fille qui a reçu le prénom d'Éliane.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort : Du lieutenant-colonel d'artillerie territoriale Bellac, décédé au cours d'expériences faites près de Bordeaux; Du général de brigade Fersil, du cadre de réserve, officier de la Légion d'honneur, décédé à Quimper, à l'âge de soixante-six ans.

De Mme Jules Herbette, veuve de l'ancien ambassadeur de France à Berlin, mère de M. Maurice Herbette, ministre plénipotentiaire, décédée à l'âge de soixante-neuf ans;

De la princesse Anna Lobanoff-Rosiovsky, décédée à Cannes;

De Mme veuve Louis Belugou, décédée à Sèvres (Seine-et-Oise), le 3 janvier;

De Mme Finat, née Jenny Jackson, veuve de M. Edouard Finat, ancien ingénieur de la marine et directeur des constructions navales, décédée le 1^{er} janvier, âgée de soixante-trois ans;

De M. Emmanuel Houchacovi, directeur de l'usine des Chevannes, à Fourchambault (Nièvre). Son fils, officier d'artillerie, est tombé récemment à l'ennemi;

Du comte Antoine de Zogheb, décédé à Genève;

De l'abbé Louis-Angé Le Ross de Bretagne, ancien vicaire de la Madeleine, chanoine honoraire de Paris, décédé en son domicile, 132, avenue de Villiers, à l'âge de soixante-dix-huit ans;

De M. Adolphe Gamba, de Meximé, décédé le 2 janvier en son domicile, 35, boulevard Bonne-Nouvelle.

Nouvelles diverses

PARIS. — L'annexe du laboratoire municipal de chimie. — Le préfet de police vient de faire annoncer par voie d'affiches apposées dans les quatorzième et quinzième arrondissements la réouverture au public de l'annexe du laboratoire municipal de chimie, situé 90, boulevard de Grenelle. Les quantités nécessaires pour l'essai rapide gratuit sont les suivantes : Quart de litre pour les laits, pour les vins, boissons hygiéniques et spiritueux, un litre pour les eaux, 50 à 100 grammes pour les beurres, quelques grammes pour les poivres, épices, farnes, etc.

DEPARTEMENTS. — Un voyage de M. Segers. — M. Segers, ministre des Chemins de fer, de la Marine et des Postes et Télégraphes de Belgique, est arrivé au Havre, venant de Londres. Il a visité à son retour Calais, Dunquerque et Furnes, où, d'accord avec l'autorité militaire, il s'est occupé de la réorganisation du service des postes et des chemins de fer pour les armées.

TRIBUNAUX

L'escroquerie aux allocations. — La femme Paris, née Laeght, âgée de quarante ans, ayant déjà subi plusieurs condamnations, eut, dès la déclaration des hostilités, l'idée de se faire délivrer par son hôtelier, Mme S..., un certificat de domicile et aussi un certificat de chômage. Munie de ces deux pièces, elle sollicita un secours à la mairie du cinquième arrondissement. Elle toucha, en trois fois, la somme de 60 francs.

Toutes deux comparaissent hier devant la huitième chambre correctionnelle, présidée par M. Hubert du Puy.

Après plaidoiries de M^{rs} Louis Emery pour la dame Paris et de M^{rs} Lucien Leduc pour la dame S..., le tribunal les a condamnées l'une et l'autre à trois mois de prison, mais avec application de la loi de sursis pour la dernière.

La lutteur insoumis. — Devant le deuxième conseil de guerre comparaisait hier, le nommé Moïse Charrain, âgé de vingt-six ans, qui, l'année dernière, s'exhibait comme lutteur dans divers music-halls parisiens.

Au début des hostilités, Charrain, qui n'avait aucun goût pour les luttes sur les champs de bataille, se procura les papiers d'un sujet argentin, nommé Amream, et alla se cacher dans la banlieue.

Dénoncé, il fut arrêté et le conseil l'a condamné, hier, à un an de prison.

La Reprise des Affaires.

Sur le moratorium actuel

La « mobilisation » des capitaux est indispensable à notre activité économique.

Avec la réouverture, même restreinte, de la Bourse, à Paris, et du Stock-Exchange, à Londres, avec la décision récente des grands établissements de crédit de renoncer aux limitations spécialisées dans les décrets pour le remboursement des dépôts et des comptes courants à vue, la question du moratorium peut sembler avoir perdu de son acuité; mais ce n'est là qu'une apparence, car il est à présumer qu'une grande partie des sommes devenues disponibles ne sortiront des caisses privées que pour aller dans celles de l'Etat qui leur offre un intérêt rémunérateur, et surtout sans aléas.

Cet état de choses qu'on ne saurait trop encourager, puisqu'il augmentera la ressource financière de notre pays, aura cependant pour effet de détourner du commerce et de l'industrie des fonds qui seraient précieux pour la reprise des affaires. Le remboursement des comptes libérera, en effet, non seulement des fonds liquides, des espèces, mais également des titres; or, le marché actuel des titres est, sinon inexistant, du moins absolument limité. Si nos renseignements sont exacts, la plupart des établissements de crédit, la Banque de France exceptée, ont suspendu temporairement, ou d'une manière très restreinte, toutes opérations de prêts sur titres.

Le prêt sur titres, en temps normal, offre des avantages incontestables; actuellement, il serait un instrument de crédit plus dérisoire à employer, car il pourrait amener de la part des prêteurs des demandes de remboursements qui occasionneraient des ventes en baisse des valeurs données en nantissement.

Il faut donc envisager la question dans toute son ampleur; toutes les forces vives du pays sont mobilisées ou le seront bientôt; de ce fait découle que tous ses rouages économiques se trouvent paralysés tant que la guerre durera. On peut donc en déduire que le moratorium doit être prorogé pendant toute la durée des hostilités et doit être généralisé.

En effet, si le moratorium n'était pas généralisé, un industriel ou un commerçant pourrait, par exemple, se trouver créancier de 50.000 francs sur des mobilisés dispensés de payer, et comme contre-partie, débiteur lui-même d'une somme inférieure que, non mobilisable, il serait obligé de payer; il s'ensuivrait la situation paradoxale qu'un négociant serait acculé à la faillite avec un actif double de son passif, ce qui est inadmissible en droit comme en fait.

Vous me répondez que s'il expose son cas, il obtiendra certainement des délais judiciaires. Mais pourquoi avoir besoin de mendier des délais lorsqu'on a une situation absolument saine? Pourquoi, aussi, contrairement à des frais de procédure et à un dés crédit possible? On m'obje tera que le mobilisé est certainement le plus intéressant; j'en suis convaincu; mais remarquons que l'état de choses actuel ne l'atteint pas moins; supposez-le créancier d'un commerçant qui tombe en faillite pendant que lui-même se trouve au front, absent, non averti; il ne pourra faire valoir ses droits, sa créance sera, sinon perdue, tout au moins dangereusement compromise.

Comme nous l'avons annoncé, nous allons incessamment commencer l'étude particulière de la question des loyers; mais, sans entrer aujourd'hui dans des détails, nous pouvons montrer toutefois que le moratorium des loyers n'est pas indépendant du moratorium général, puisque, d'une part, ceux des propriétaires qui ne pourront toucher leurs loyers seront néanmoins obligés de payer des intérêts hypothécaires, des mémoires de fournisseurs et autres charges immobilières; d'autre part, que l'ignorance où se trouve tout le monde des renouvellements et de la durée des prorogations actuellement décrétées, constitue un état indéniable d'insécurité rien moins que propice à la reprise des affaires. Il faut que le moratorium soit général ou qu'il ne soit pas; appliqué à tous et à toutes les dettes, sinon il profitera aux uns au détriment des autres.

Si le moratorium doit être général, il doit aussi être étendu, dès maintenant, jusqu'à trois mois après la fin de la guerre et préciser dès maintenant également comment les paiements retardés s'effectueraient à partir de cette date.

Dans son principe, le moratorium a eu pour raison d'être de sauvegarder les intérêts du pays; il ne faut pas aujourd'hui qu'il aille à l'encontre de son but en entravant la reprise des transactions; il

devait avoir ce résultat, mieux vaudrait, malgré ses énormes difficultés, le retour à l'état normal.

Le maintien d'un moratorium généralisé peut avoir, il est vrai, pour effet l'immobilisation d'une quantité considérable de capitaux. C'est ce qu'ont senti, et le Comité de Défense de la propriété commerciale, et M. Jacques Stern, député. L'un propose la création de carnets de chèques spéciaux par la Banque de France, à l'ordre d'une partie variable des comptes de dépôts qui restent immobilisés en fait puisque, pour une grande partie, ils comprennent des valeurs difficiles à négocier dans la crise actuelle.

Le député des Basses-Alpes, lui, propose la création d'une caisse nationale de crédit qui ferait des prêts contre garantie. Les deux projets diffèrent quant aux détails de leur réalisation; ils soulèvent néanmoins que le problème n'est pas insoluble.

René Castelneaux.

A propos des patentes

M. Fernand Engerand, député, avait demandé à M. le ministre des Finances s'il ne croyait pas juste que des remises fussent faites de tout ou partie de leur patente aux industriels non mobilisés qui ont dû cesser tout travail par suite de la suppression des transports depuis le début des hostilités.

Le Journal officiel du 3 courant répond en ces termes à cette question :

En matière de patente, la loi ne prévoit de dérogation au principe de l'annualité de l'impôt qu'en cas de fermeture d'établissement en cours d'année pour cause de décès, de faillite ou de liquidation judiciaire.

En droit, aucune réduction ne peut donc être accordée aux industriels qui ont dû cesser tout travail, depuis les hostilités, en raison de la suppression des transports, et les seuls dégrèvements à envisager en faveur de ces contribuables consistent en des modérations à titre gracieux.

Or, dans cet ordre d'idées, on ne saurait procéder par voie de mesure générale, et c'est uniquement sur des demandes individuelles, après examen de chaque cas particulier, que des dégrèvements pourraient être alloués à ceux des intéressés qui, en raison des événements actuels, se trouveraient hors d'état d'acquiescer intégralement leur patente.

A cet égard, des instructions ont été adressées au service des contributions directes pour que les réclamations de l'espèce soient examinées avec le plus large esprit de bienveillance.

INFORMATIONS

Les commerçants détaillants à la Chambre. — Une délégation du bureau de la Fédération des Commerçants Détaillants de France, a été reçue avant-hier à la Chambre des députés pour attirer l'attention du Parlement sur les deux points suivants :

1° Paragraphe 2 de l'article 3 du dernier moratorium des loyers, lequel oblige le commerçant à faire une déclaration à la justice de paix qu'il se trouve dans la situation malheureuse de ne pouvoir payer son loyer, alors que le précédent décret évitait cette mesure pénible;

2° Les protestes qui ont été faits postérieurement au 31 juillet et qui, malgré le moratorium du 10 août, ont été maintenues à l'égard du commerçant qui n'a pu se libérer.

Le groupe des députés de la Seine fit le meilleur accueil à la délégation et, comprenant fort bien les difficultés dans lesquelles se débattaient actuellement les détaillants pour maintenir leur maison ouverte et favoriser ainsi la reprise normale des affaires, il permit d'être leur interprète auprès du gouvernement.

La question des loyers. — Une délégation d'un groupe important de petits propriétaires de Paris et de la banlieue a été reçue cette semaine par les sénateurs et les députés de la Seine. Elle leur a demandé d'intervenir auprès des ministres pour que le moratorium du 17 décembre ne soit pas rapporté, afin que les gens qui gagnent normalement et ce moment sont tenus de payer leur loyer, ce qui est équitable et nécessaire à la reprise des affaires.

La récolte vinicole

La direction des contributions indirectes publie les résultats complets de la récolte des vins dans les régions non envahies. La production de 1914 a atteint 56.134.159 hectolitres, contre 41.053.832 en 1913, soit une augmentation de 15.080.327 hectolitres environ.

Les départements à plus fort rendement sont : Hérault, 15.354.186 hectolitres; Aude, 6.782.241; Gironde, 5.133.831; Gard, 3.891.733; Pyrénées-Orientales, 3 millions 336.991; Charente-Inférieure, 2.415.801; Var, 1.942.805; Indre-et-Loire, 1.321.115; Loir-et-Cher, 1.198.627; Bouches-du-Rhône, 1.186.387; Charente, 1.105.066; Maine-et-Loire, 1.083.633.

Réouverture du Stock Exchange

LONDRES, 4 janvier (Dépêche de l'Information). — La réouverture de la Bourse a donné lieu à une manifestation patriotique imposante. Les membres du Stock Exchange ont chanté l'hymne national et poussé trois hurrahs en l'honneur du roi.

Les affaires ont été calmes. La première transaction s'est effectuée sur la War Loan à 94 5/8.

La marine marchande

La maîtrise des mers assure un large trafic à notre pavillon.

Nos précédentes enquêtes ont permis de se rendre compte qu'à l'heure actuelle, tant pour nous procurer la matière première indispensable à notre industrie que pour compenser le déficit de notre production agricole nécessaire au ravitaillement du pays, nous devons faire appel à l'importation.

Qu'il s'agisse de la laine ou du charbon, du blé ou de la viande frigorifiée, c'est notre marine marchande qui est appelée à nous fournir l'appoint des produits manquants.

Aussi nous a-t-il semblé utile d'examiner dans quelles conditions elle pouvait assurer le trafic entre la France, ses colonies et les pays neutres.

M. Paul de Roussiers, secrétaire général du Comité central des armateurs de France, a bien voulu nous donner les indications suivantes :

« Le premier effet de la guerre a été d'arrêter presque totalement les affaires maritimes.

« Par suite d'une mauvaise interprétation des instructions reçues par les consuls, nombreux furent les navires qui ont dû désarmer, et ceux restés en service se trouvèrent immobilisés par suite du manque de charbon et aussi de l'hésitation bien compréhensible, chez les négociants, à faire courir à leurs marchandises les risques de guerre, alors que nulle assurance ne consentait à les couvrir.

« Le gouvernement ne tarda pas à remédier à cette situation en créant une assurance d'Etat à l'imitation de celle dont l'Etat anglais avait pris l'initiative.

« Cette mesure, jointe à la sécurité que donnait à notre commerce maritime la maîtrise des mers assurée par la supériorité des flottes alliées a eu le résultat de provoquer la réouverture du marché libre des assurances, et à l'heure actuelle le trafic tend à reprendre son cours normal.

« Bien entendu, le fret manque aux navires à passagers, les lignes d'Extrême-Orient étant encore très difficiles sinon impossibles, mais le fret marchandises, au contraire, augmente dans des proportions considérables et menace de déborder les moyens dont nous disposons.

« Les prohibitions ont pour ainsi dire réduit à néant notre exportation tant à l'étranger qu'aux colonies, mais l'importation, au contraire, est augmentée du fait de l'insuffisance de notre production nationale.

« Les charbons d'Angleterre nous parviennent par quantités considérables.

« Le coton et la laine, dont l'importation tend à diminuer par suite de l'arrêt de nos industries textiles du Nord et de l'Est, sont compensés par le blé, la farine et la viande frigorifiée dont l'Amérique nous envoie d'importantes cargaisons.

« L'importation des produits coloniaux est normale. Enfin, un trafic nouveau est nécessité par les envois de chevaux que nous adressent l'Argentine et le Canada et dont 60.000 environ sont transportés sous pavillon français.

« La grande difficulté pour les armateurs réside surtout dans le recrutement d'un personnel exercé.

« En effet, la mobilisation a appelé sur nos navires de guerre un grand nombre de spécialistes, mécaniciens ou hommes de machine, et beaucoup d'officiers. Les inscrits maritimes qui restent et qui, la plupart du temps, sont de petits pêcheurs côtiers ne peuvent combler les vides créés et sont pour ainsi dire inutilisables dans la navigation à long cours.

« Cette pénurie se fera sentir également dans la campagne de grande pêche qui va s'ouvrir et qui, en temps normal, demande environ 12.000 hommes; le ministère de la Marine nous a dès maintenant avisé qu'il fallait s'attendre à avoir beaucoup d'hommes en moins.

« Il est d'ailleurs logique que la Défense nationale passe avant tout, et nul parmi les armateurs ne songe à protester contre cet état de choses. Pourtant, il serait à souhaiter que l'on évitât, dans la mesure du possible, d'affecter à l'armée de terre des spécialistes qui pourraient servir très utilement le pays en contribuant à en assurer le ravitaillement.

« Somme toute, la situation de la marine marchande est des plus satisfaisantes et permet de faire face à toutes les difficultés de l'heure présente. Elle ne fait que s'améliorer de jour en jour et nous pouvons être certains que le trafic d'importation suffira amplement à compenser la diminution de production du pays. »

Em. Fourmond.

LE RAVITAILLEMENT DE NOS SOLDATS SUR LE FRONT



LES AUTOBUS RAVITAillent



LE TRAIN REGIMENTAIRE SUR LA ROUTE



LE SERVICE POSTAL AU FRONT



UN TRAIN DE RAVITAILLEMENT

Parmi tous les services de notre armée, il en est un qui fonctionne d'une façon impeccable : c'est celui du ravitaillement. Que ce soit dans l'Est ou en Belgique, nos soldats ne manquent de rien; les trains régimentaires, formés de camions automobiles et d'autobus, viennent chercher les colis aux gares les plus proches et s'en vont les livrer, en pleine route, aux destinataires.

Oh
sur le
régime
conde
ainsi q
enlèg
hôpital

front
trouve
de l'ail

A
Judi
Mason
logne
Sain
présen
progra
du Dé

Aux
chain
concer
vant :
Mess
Symph
allegro
mosso
vace :
(ballad
par M
Bon et
C. Sain
Joll Je
Ducass
chestro
Printe
du roi
L'ore

Une
représ
en mai
une in
Mme le
ont rés
vétérar
ce prop
lides, l

Vons
Printe
cas un
triolet
de nos

Ce st
entre a
l'Am
alsacie
l'intér
aux ch
George

Au th
rel, d
Le so
lanc de
le me
se ren
année g

Tant
théâtres
régulier
prépar
prête à
courage

Le
tre du
inaugur
du mail
à l'arm
Comm
Jeunes
au Thé
l'année
sont est

Une
don le
des à p
tous les
Allou

Gonc
5, rue
nés av
M. Luc
de l'U
M. And
nehet
Schmit
lodes
Dérone

Le
et de

M. M
concou
1915, n
les m
échéant
appart
casse
ce can
A l'
ment l
cordn
nous le

Dans les Théâtres

Chaque théâtre devra verser un minimum de 10 0/0 à une œuvre de bienfaisance.

Où ils sont... - M. Muralore est dans les tranchées, sur les cimes des Vosges. Soldat de 2e classe dans un régiment territorial, il profite des jours où il est en seconde ligne pour chanter dans les ambulances. C'est ainsi que tout dernièrement il chanta la Marseillaise au collège de Saint-Dié, où la Croix-Rouge a installé un hôpital.

- M. Reynaldo Hahn avait demandé à partir pour le front; il a quitté récemment le dépôt d'Abri et se trouve maintenant sur la ligne de feu, comme cycliste de liaison.

A l'Opéra-Comique. - L'Opéra-Comique donnera jeudi, en matinée, pour la reprise des abonnements, Marion, avec Mme Marguerite Carré, MM. Francell, Boulogne, Maguenat et Mlle Pavloff.

Samedi 9, l'Opéra-Comique donnera sa première représentation du soir, pour les abonnés de la série B. Le programme comprendra la Fille du Régiment, le Chant du Départ et la Marseillaise, chantées par Mlle Chenal.

Aux Concerts Colonne-Lamoureux. - Dimanche prochain, 10 janvier, à 3 heures, à la salle Gaveau, sixième concert Colonne-Lamoureux, avec le programme suivant :

Messidor (entr'acte symphonique), d'Alfred Bruneau; Symphonie pathétique, de Tchaikowsky; I. Adagio, allegro non troppo, andante, allegro vivo, andante mosso; II. Allegro con grazia; III. Allegro molto vivace; IV. Adagio lamentoso; la Fiancée du Tambour (ballade de Victor Hugo), de C. Saint-Saëns, interprétée par Mlle Alice Bayeu, de l'Opéra-Comique; Introduction et Rondo capriccioso, pour violon et orchestre, de C. Saint-Saëns, interprété par M. Jules Boucherit; le Jeu du Puret, scherzo pour orchestre, de Roger Ducasse; Snegourotchka (la Fille de Neige), suite d'orchestre, de Rimsky-Korsakoff; I. Introduction, le Beau Printemps; II. La Danse des Oiseaux; III. Le Cortège du roi Berendel; IV. La Danse des bouffons.

L'orchestre sera dirigé par M. Camille Chevillard.

Une matinée nationale à la Comédie-Française. - La représentation nationale fixée au dimanche 17 janvier, en matinée, à la Comédie-Française, s'annonce comme une imposante manifestation de patriotisme et d'art. Mme la comtesse Joachim Murat et M. de Beaulieu, qui ont réservé aux blessés convalescents et aux glorieux vétérans de 1870 la loge qu'ils ont souscrite, ont reçu, à ce propos, de M. le général Niox, gouverneur des Invalides, la lettre suivante :

Vous pouvez être assurés de toute ma sympathie pour l'initiative que vous avez prise d'organiser au Théâtre-Français une représentation ayant un caractère militaire et patriotique. Je donnerai toutes facilités pour que quelques-uns de nos vétérans puissent y assister et y représenter le passé.

Ce spectacle, d'un caractère exceptionnel, comprendra, entre autres intermèdes à sensation : Les Fiancées de l'Ami Fritz, l'émouvante réconciliation où palpète l'âme alsacienne, et le quatrième acte de Marianne Delorme; l'interprétation de l'œuvre de Victor Hugo sera confiée aux chefs d'emploi de la Maison : MM. Mounet-Sully, Georges Berr et Mme Bartel.

Au théâtre du Vaudeville. - Nous recevons de M. Porel, directeur du Vaudeville, la lettre suivante :

Le sol de notre chère patrie sera bientôt, grâce à la vaillance de nos soldats, de nos alliés, délivré des barbares qui le meurtrissent et l'ensanglantent; on peut, avec confiance, se remettre au travail et espérer. L'année 1915 sera une année glorieuse.

Tant qu'il restera un Allemand en France, je crois que les théâtres ne pourront reprendre qu'imparfaitement leur vie régulière, leurs représentations quotidiennes; mais, pour préparer l'avenir, pour avoir à la paix une troupe jeune, prête à bien faire, il est utile de reprendre dès maintenant, courageusement, les études et le travail.

Le « cours d'enseignement théâtral » que j'ai créé au théâtre du Vaudeville et qui a donné des résultats appréciés inaugurera sa sixième année le lundi 17 janvier, à 10 heures du matin. M. Guillemot et moi, en attendant M. Pentel, encore à l'armée, ferons étudier et répéter les élèves choisis.

Comme les années précédentes, j'emploierai d'abord ces jeunes artistes dans les matinées du jeudi et du dimanche au Théâtre du Jardin d'Acclimatation dont je vais m'occuper immédiatement, en attendant de les pouvoir utiliser, si besoin est, sur mon théâtre, pour les petits emplois.

Une première sélection des élèves sera faite après audition le samedi 15 janvier, à 2 heures. Les postulants peuvent dès à présent se faire inscrire au secrétariat du Vaudeville, tous les jours, de 9 heures à 4 heures.

Allons! au travail, mes petits camarades!

POREL.

Concerts populaires. - Dimanche prochain, à 3 h. 30, à l'Alhambra, quatrième concert au profit des blessés militaires et des musiciens. Orchestre dirigé par M. Lucien Wurmser. Au programme : Mine Laute-Brun, de l'Opéra; Mine Thénard, de la Comédie-Française; M. André Lévy, violoncelliste; Scènes alsaciennes (Marsenet); œuvres de G. Dupont, Franck, Duparc, F. Schmitt, Borodine, Glasounow, Rimsky-Korsakow; mélodies de Georges Brun (première audition); poésies de Déroulède et Grandmoulin.

Les concours de Polytechnique et de Saint-Cyr supprimés en 1915

M. Millerand a décidé qu'il ne serait pas ouvert de concours d'admission à l'Ecole polytechnique en juin 1915, ni de concours d'admission à Saint-Cyr. Toutes les mesures utiles seront prises, d'ailleurs, le cas échéant, après les hostilités, pour que les jeunes gens appartenant aux classes 1915 et 16, comme ceux de la classe 1914, n'aient pas à souffrir dans leurs intérêts de candidats.

A l'Ecole polytechnique, on a envisagé favorablement l'éventualité de reculer les limites d'âge et d'accorder des majorations de points aux candidats présents sous les drapeaux pendant la guerre.

LES SPORTS

Comités d'Éducation physique

Région de Paris

Les cours de demain mercredi

Matin. - De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2, vélodrome du Parc des Princes, à Boulogne-sur-Seine, près la gare d'Auteuil : culture physique.

Après-midi. - De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, terrain de Sport, rue Lafontaine, à Saint-Ouen : culture physique. - De 9 heures à 3 heures, salle de la société La Sentinelle, 36, rue La Condamine, à Paris (17e) : éducation physique. - De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, salle Malgouet, 52, boul. Haussmann, à Paris (8e) : canne, boxe, culture physique. (Se munir, si possible, de chaussures sans talon). - De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, salle Desbonnet, 48, rue du Faubourg-Poissonnière, à Paris (10e) : culture physique. - De 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, salle d'Armes et de Culture physique A. Laurent, 35, rue des Martyrs, Paris (9e). - De 2 heures à 4 heures, Institut du docteur Boleaux, 11, rue de Malte, Paris (11e) : éducation respiratoire (pour 30 élèves seulement). - De 4 h. 1/4 à 7 h. 1/4, Institut d'Éducation physique, 60, rue Monge, à Paris (6e) (pour 8 élèves seulement).

Soir. - De 8 h. 1/2 à 10 heures, salle Cottis, 68, rue Meslay, Paris (3e) : culture physique (pour 65 élèves seulement, déjà inscrits; nous signalerons les vacances). - De 8 heures à 9 heures, 10, rue du Faubourg-Montmartre (fond de la cour) : culture physique (pour 100 élèves seulement). - De 8 heures à 10 heures, salle de l'Indépendante de Paris, 9, rue de Tlemcen, Paris (20e) : culture physique. - De 8 heures à 10 heures, Gymnase Municipal, rue de Seine, à Châteaufort : culture physique. - De 9 heures à 10 h. 1/2, salle Deriaz, 23, rue des Boulets, Paris (11e) : lutte, poids, culture physique.

SE METTRE EN RÉGLE. - Voici les formalités à remplir pour être en règle pendant toute la durée du mois de janvier et pouvoir, par conséquent, participer à tous les cours du comité d'Éducation physique :

1° Acquiescer la cotisation du mois de janvier 1915 dès aujourd'hui, jusqu'au 3 janvier inclus, à 6 heures du soir.

2° Le paiement de cette cotisation peut avoir lieu, soit que le titulaire vienne apporter lui-même sa carte au siège - il peut d'ailleurs apporter aussi les cartes de tous ses amis qui les lui auront confiées, 10, faubourg Montmartre, sauf les jours fériés, le matin de 9 h. 30 à 10 h. 30. Après-midi de 3 h. 30 à 7 heures - soit qu'il préfère en faire l'envoi au comité, sous enveloppe, ledit envoi accompagné :

- a) du montant de la cotisation, soit 0 fr. 50 ; b) d'un timbre de 0 fr. 10 en plus, pour le retour de la carte.

AVIATION

Le personnel navigant bénéficiaire de l'indemnité nouvelle. - Le ministre de la Guerre a décidé, à la date du 28 décembre, que, à partir du 1er janvier 1915, et pendant la durée de la guerre, les indemnités à allouer au personnel navigant (troupe) de l'aéronautique militaire, seraient, dans tous les cas, celles attribuées aux hommes de troupe servant au delà de la durée légale.

L'indemnité journalière des pilotes brevetés sera donc de 4 francs par jour pour les sous-officiers (non compris les adjudants, qui reçoivent une indemnité plus élevée), de 2 francs par jour pour les caporaux et soldats.

Les indemnités des élèves pilotes sont égales à la moitié de celles attribuées aux pilotes brevetés.

Cette décision du ministre sera bien accueillie par les aviateurs en particulier.

PETITES NOUVELLES

Les Jeux Olympiques. - Berlin n'aura pas les Jeux olympiques en 1916 : aucun pays ne voudra se rendre en cette ville maudite ! Les Américains se préoccupent de cet état de choses et ils construisent en ce moment à Cleveland (Ohio) un stadium en vue de cet événement sportif international.

Olympiades basques. - Le Midi se remue : on organise à Saint-Sébastien les Olympiades basques, grande semaine d'athlétisme qui réunira, en l'espèce, beaucoup d'athlètes espagnols et étrangers.

Communiqués

Notre confrère le Breton de Paris a convié, dimanche dernier, les Bretons à un arbre de Noël qui fut donné dans la salle Joseph du quinzième arrondissement, sous la présidence du capitaine marquis de L'Estourbellion.

La Bourse de Paris

4 JANVIER 1915

Marché très calme, mais bien disposé dans l'ensemble. L'attention s'attache surtout à notre rente, qui poursuit son mouvement d'amélioration. A signaler également l'excellente tenue des emprunts russes en progrès sur toute la ligne. Par contre, à l'exception de la Banque de France, le groupe bancaire est plus indécis.

FONDS D'ETAT ET VILLES

Table with 2 columns: Bond name and value. Includes 3 0/0, 3 1/2 0/0, Tunisien 1892, Tankin 1896, Afrique occidentale 3 0/0, Maroc 1914, Russé 1867 à 0/0, etc.

BANQUES

Table with 2 columns: Bank name and value. Includes Banque de France, Banque d'Algérie, Banque de Paris, etc.

CHEMINS DE FER

Table with 2 columns: Railway name and value. Includes Est, Lyon, Midi, etc.

VALEURS METALLURGIQUES

Table with 2 columns: Metal name and value. Includes Commentry - Four - chambault, Dyle et Bacalan, etc.

VALEURS DIVERSES

Table with 2 columns: Value name and value. Includes Rio Tinto, Panama, Briansk, etc.

OBLIGATIONS

Table with 2 columns: Obligation name and value. Includes Ville de Paris 1876, Communales 1879, Fonc. 1879, etc.

MARCHE EN BANQUE

Table with 2 columns: Market name and value. Includes Amaz 5 0/0 1906, Colomb. 5 0/0 1906, etc.

PÉRISCOPE pour tranchée 13 fr., à lunette 25 fr. BOUSSOLE lumineuse 8.50. Boussole lettres radium 21 f. PARE-BALLES 20 f. H. MORIN, 11, r. Duong. Not. gratia.

DEPUIS LA GUERRE

Tout bon Français doit rejeter les produits allemands. Comme dentifrice et comme produit Français, nous ne saurions trop recommander le Dentol.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. - Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Le DENTOL est un produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant d'Excelsior, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de DENTOL, une boîte de Pâte DENTOL et une boîte de Poudre DENTOL.

ANTISEPTIQUES LES PASTILLES VALDA possèdent une INCOMPARABLE EFFICACITÉ POUR LA PRÉSERVATION OU LA GUÉRISON des Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites récentes ou invétérées, Bronchites aiguës ou chroniques, Rhumes de Cerveau, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc. RECOMMANDATION IMPORTANTE EXIGEZ BIEN Dans toutes les Pharmacies au prix de 1.25 La BOITE de VÉRITABLES PASTILLES VALDA PORTANT LE NOM VALDA

Le gérant : VICTOR LAVERGNE.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. - Volinard.

Le départ des troupes du Tonkin pour la France



D'importants effectifs des troupes du Tonkin ont été constitués en corps expéditionnaire et embarqués à destination de la France. Voici plusieurs photographies prises à Haïphong au moment du départ de ces soldats coloniaux, qui viennent combattre à côté de leurs frères de la métropole et de la terre d'Afrique. (Communiqué par M. Maurice Rondet-Sabat.)